



Recherche avancée

En plus des critères précédents vous pouvez restreindre la recherche en précisant au choix :

- Numéro de station. A toute station radioélectrique est associé un numéro ANFR, constitué de trois parties :
 - o code département sur trois caractères numériques ;
 - code utilisateur sur trois caractères numériques défini par l'ANFR.
 La liste des codes est accessible par le bouton [Liste] situé dans la rubrique Code Utilisateur;
 - o chrono utilisateur sur 4 caractères numériques.
- Date de décret (au format : jj/mm/aa)
- Code utilisateur. La liste des codes est accessible par le bouton [Liste]
- Type de servitude :
 - PT1 : servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques ;
 - PT2 : servitudes de protection contre les obstacles ;
 - PT2LH: servitudes de protection contre les obstacles pour une liaison hertzienne.



Résultats

Le résultat de la requête se présente sous la forme d'un tableau contenant :

- Le type de servitudes ;
- La date du décret instaurant la servitude ;
- Le numéro ANFR de la station :
- Le nom de la station composé du nom de la commune suivi du début de l'adresse, l'ensemble étant limité à 30 caractères ;
- Les communes grevées par le décret de servitude.

Un lien sur le numéro ANFR permet d'accéder à des informations complémentaires sur :

- Les coordonnées géographiques de la station ;
- Les coordonnées du gestionnaire de la servitude à contacter si un projet se situe dans une zone grevée de servitudes;
- Les références du décret et du Journal officiel où il est publié le cas échéant.

Une version imprimable du résultat est disponible via le bouton Version imprimable (PDF) situé en bas de page. L'impression reprend les informations présentes à l'écran et rajoute un numéro de servitude correspondant à un identifiant informatique de l'ANFR. Le gestionnaire de la servitude est défini par un code, les coordonnées des gestionnaires sont en fin de répertoire.

Mentions légales

| Plan du site

